



COMMUNIQUE DE PRESSE

22 septembre 2011

PLAN CLIMAT VALLEE ET PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE : UNE DEMARCHE CONVERGENTE

La vallée de Chamonix a lancé de manière volontaire une démarche Plan Climat Energie Territorial qui entre dans sa phase la plus active : **c'est en effet ce soir que l'ensemble des acteurs de la vallée sont conviés à la présentation des orientations concrètes** du PCET Vallée (cf. plaquette jointe), prélude au plan d'actions qui sera finalisé d'ici la fin de l'année.

L'objectif d'un Plan Climat est **clair autant qu'ambitieux** : parvenir, par un programme d'actions adaptées, à réduire les émissions de gaz à effet de serre dont les effets peuvent contribuer à remettre en cause à terme la durabilité de notre développement et la qualité de vie reconnue de la vallée.

Cette initiative marquante, puisque il s'agit du premier Plan Climat élaboré en territoire de montagne, est **renforcée par la simultanéité d'une démarche non moins décisive** : la préparation, à l'échelle élargie de l'ensemble de la vallée de l'Arve, d'Annemasse à Vallorcine, d'un Plan de Protection de l'Atmosphère (P.P.A.) motivé par **la recrudescence récente des pollutions atmosphériques, laquelle fait peser une menace sérieuse sur la santé des populations qui les subissent.**

L'actualité du P.P.A. est marquée par l'ouverture d'une enquête publique à partir du lundi 26 septembre et jusqu'au 28 octobre, matérialisée par le dépôt du dossier dans les

41 communes concernées et **la possibilité donnée à chacun de faire part de ses propositions et remarques de nature à enrichir le débat et à faire émerger les mesures les plus efficaces pour réduire les pollutions atmosphériques** (cf. infos pratiques ci-dessous).

Eric FOURNIER, président de la communauté de communes, souligne l'intérêt et la force potentielle de ces deux documents qui, l'un comme l'autre, devront être finalisés d'ici le prochain hiver :

« Les transports et l'habitat sont, pour le P.P.A. comme pour le Plan Climat, les deux secteurs déterminants, car c'est là qu'interviendront les mesures les plus efficaces pour réduire les pollutions.

Réduction des trafics poids lourds en période de pic de pollution, développement du tram-train, des parkings relais et des voies cyclables, projets hydro-électriques, aides à la rénovation énergétique des logements : chacune des mesures envisagées contribuera à préserver la qualité de vie incomparable de notre vallée, son attractivité durable autant que la santé de ses habitants.

C'est pourquoi j'invite et j'incite tous ceux qui se sentent concernés par ces questions à venir faire part de leur avis sur les mesures proposées : aussi bien dès ce soir pour le Plan Climat en gestation que dans les mairies qui recueilleront les réactions des acteurs locaux au projet de Plan de protection de l'atmosphère qui sera finalisé par la préfecture et applicable dès le 1^{er} janvier prochain. L'heure est à la mobilisation de chacun ; les collectivités ont déjà transmis des propositions exigeantes cet été : place aux contributions des acteurs locaux ! ».

Contacts :

François-Régis BOUQUIN – fbouquin@chamonix.fr - 06 01 08 15 88

Corinne SALTZMANN – corinne.saltzmann@cc-valleedechamonixmontblanc.fr

Projet de Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve

Enquête publique du 26 septembre au 28 octobre 2011

Le projet de Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve sera soumis à une enquête publique du 26 septembre au 28 octobre 2011 inclus. Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier sera mis à la disposition du public en Mairie (Secrétariat général: 1^{er} étage de la Mairie). Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et consigner éventuellement ses observations sur les registres prévus à cet effet.

Les membres de la commission se tiendront à la disposition du public aux lieux, dates et heures suivants:

Mairie de Chamonix-Mont-Blanc, Petite Salle de réunion du RDC

Lundi 26 septembre 2011 de 9h à 12h

Samedi 8 octobre 2011 de 9h à 12h

Mercredi 19 octobre 2011 de 16h à 20h

Mercredi 26 octobre 2011 de 14h à 18h